

Lutte contre les perturbateurs endocriniens : Limoges lauréate du prix « Territoria d'or de la prévention 2018 »



La Ville de Limoges, Ville santé citoyenne et signataire de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » a engagé depuis deux ans une démarche pour réduire les perturbateurs endocriniens (PE) auprès des enfants. Elle est aujourd'hui distinguée dans la catégorie « Prévention » pour sa démarche de réduction des perturbateurs endocriniens en crèche par le prix Territoria d'Or 2018. Ce prix récompense les collectivités territoriales qui osent l'innovation pour l'efficience du service public. Les trophée et diplôme ont été remis au maire, Emile Roger Lombertie, et à Nadine Rivet, adjointe au maire en charge de la petite enfance, mardi 27 novembre à l'Hôtel de Lassay (Présidence de l'Assemblée nationale).

Le Prix Territoria :

Dès 1986, persuadés que l'innovation dans le secteur public était un outil de progrès, les fondateurs de l'Observatoire Territoria ont créé le Prix Territoria pour recueillir, valoriser et diffuser les initiatives des collectivités territoriales en France - et, depuis 2006, en Europe - afin qu'elles deviennent les « bonnes pratiques » des territoires.

Réuni sous la présidence de madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Collectivités territoriales, le jury du prix Territoria 2018 a distingué 39 collectivités en décernant 20 Territoria d'or, 8 Territoria d'argent et 11 Territoria de bronze. Plus de 200 candidatures avaient été enregistrées et les comités d'experts avaient sélectionné 60 initiatives innovantes qui ont été soumises aux votes des jurés.

L'exemple de la crèche Joliot-Curie :

Limoges a engagé depuis deux ans une démarche pour réduire les PE auprès des enfants. Cette action initiée à la crèche Joliot-Curie, s'étend désormais à l'ensemble des établissements d'accueil des jeunes enfants de Limoges. Un audit réalisé par les cabinets Alicse & Ode-Bâti Santé en janvier 2017 a permis d'identifier les perturbateurs endocriniens. Plusieurs plans d'action ont été mis en place. À titre d'exemple, pour le nettoyage des locaux, l'acquisition d'un appareil à vapeur limite l'utilisation de produits chimiques. Des nouveaux critères ont également été inclus dans les marchés publics, notamment pour l'achat des couches. En cuisine, pour garder les plats au chaud, l'inox a été conseillé à la place du plastique, et toutes les crèches municipales sont équipées de biberons en verre. Des actions de sensibilisation et d'information ont été menées auprès des familles.

Une assiette en porcelaine pour lutter contre les perturbateurs endocriniens :

En 2018, la Ville de Limoges, ville créative de l'Unesco, s'est engagée à remplacer les assiettes incassables en mélanine par des assiettes en porcelaine, matériau inerte, non porteur de perturbateurs endocriniens.

Elle en a confié la création et la réalisation au lycée des métiers d'Art du Mas Jambost en collaboration avec le lycée Raymond-Loewy de La Souterraine.

Théa Dessagnes, étudiante en BTS Design Produit a réalisé une assiette à la fois fonctionnelle pour la manipulation quotidienne du personnel des crèches mais également pédagogique pour accompagner les enfants dans l'acquisition de gestes justes et capter leur attention lors du repas.

L'assiette a été validée après un premier usinage réalisé au lycée du Mas-Jambost par les élèves de première année,

accompagnés de Matthieu Bussereau et de Jérôme Bonaud, leurs professeurs en modelage. Ce premier essai a permis de mesurer l'aspect final du poids du plateau, de revoir les dessins qui étaient en creux et de les mettre en relief pour des questions pratiques de nettoyage et enfin de relever les pattes sur les bords de l'assiette pour une meilleure tenue à la cuisson. Un deuxième usinage de l'assiette est prévu pour finaliser définitivement le projet.

La société Cerinnov, spécialiste local en céramique, réalisera la matrice finale qui servira à la fabrication en série de l'assiette par la manufacture de porcelaine La Fabrique à partir de la pâte à porcelaine fournie par l'entreprise Imerys. C'est une collaboration exemplaire dans le cadre d'un mécénat d'entreprise qu'il convient de souligner. 500 exemplaires sont prévus pour la fin de l'année 2018.



L'engagement de la Ville de Limoges dans la lutte contre les PE :

C'est avant tout un engagement sur une démarche pour réduire l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens. Cet engagement intervient essentiellement autour de 5 axes : les produits phytosanitaires et biocides, l'alimentation, la sensibilisation, les critères d'éco conditionnalité dans les achats publics, l'information sur les engagements pris.

D'autre part, dans le cadre de son Contrat Local de Santé, la Ville de Limoges a interpellé plusieurs partenaires (CHU, Conseil Départemental 87, CAF) afin qu'ils se mobilisent à leur tour. Le Réseau Environnement Santé (RES) a mis à leur disposition une exposition sur les perturbateurs endocriniens. L'objectif était d'accompagner cette exposition à travers des ateliers afin de sensibiliser au mieux le grand public et les professionnels.

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques qui interfèrent avec le système endocrinien et engendrent des dysfonctionnements au niveau de la croissance, du développement, du comportement ou encore des fonctions reproductrices de l'être humain. La réduction des PE est identifiée par le gouvernement comme l'une des 10 priorités dans le 3^e Plan national santé environnement 2015-2019.